

Méthode d'essai pour la détermination du nombre minimum de réutilisation d'un sac réutilisable

Préambule

La méthode d'essai a été établie par l'Institut Belge de l'Emballage mandaté par la Direction opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGO3) du Service Public de Wallonie l'Institut Belge de l'Emballage pour sa mise au point.

La présente méthode permet de vérifier qu'un sac de caisse réutilisable rencontre bien l'exigence relative au nombre minimum de 20 réutilisations telle que définie à l'article 1, §2 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 06 juillet 2017 relatif aux sacs plastiques.

Les sacs sont classés en 3 catégories, basées sur leur largeur :

- **Petit** \leq 35cm
- 35 cm $>$ **Moyen** $>$ 45 cm
- **Grand** \geq 45 cm

Quatre modèles de sacs ont été définis :

- Sacs bretelles
- Sacs avec poignées anses souples
- Sacs avec poignées découpées simples
- Sacs avec poignées découpées renforcées

Les essais sont effectués selon les spécifications suivantes :

- Les sacs sont remplis avec un poids qui dépend du modèle de sac et qui représente une moyenne de la charge transportée dans les sacs réutilisables en plastique ;

Modèle du sac	Remplissage du sac (kg) selon sa classification		
	Petit	Moyen	Grand
Sac bretelle	5	7,5	10
Sac avec poignées anses souples	5	7,5	10
Sacs avec poignées découpées simples	4	4	7
Sacs avec poignées découpées renforcées	4	7	7

- 2 sacs individuels par modèle sont testés
- Pour être considéré comme réutilisable, le sac rempli de la charge telle que définie dans le tableau ci-dessus, doit réussir 100 voyages de 50 mètres (voir procédure) sans que les poignées ou le corps du sac ne se déchirent, ce qui simule une réutilisation du sac de 20 fois minimum.

Procédure

- Place la charge factice (*) dans le centre inférieur du sac
- Marquer le point de départ
- Mesurer 50 mètres et marquer le point final sur le sol
- Le marcheur réalisant le test ramasse lentement le sac rempli de la charge factice. La vitesse de ramassage doit être inférieure à 1m par seconde
- Le marcheur se déplace à une vitesse comprise entre 1 et 2 m par seconde, sans mouvement exagéré du sac. Le sac se situe le long du corps
- Après 50 mètres, le marcheur place doucement le sac sur le sol, sans frottement du sac sur le sol
- Le marcheur ramasse le sac et se dirige vers le point de départ de la manière décrite ci-dessus
- Après chaque voyage, le nombre de voyages de 50 m est noté et toute détérioration du sac est enregistrée
- L'essai se termine si le sac ou les poignées se déchirent ou si 100 voyages de 50 mètres sont enregistrés avec un sac encore utilisable.

(*) Charge factice:

- Sacs en toile de jute de dimensions (25x15) cm, remplis de granulés de PE avec un poids total de (500±10) g
- Citrons en plastique, remplis avec du sable, avec un poids total de (70±5) g
- Blocs en bois (coins non arrondis): 5 x 5 x 10 cm
- La charge factice se compose d'une combinaison des 3 types de charge :
 - ½ du poids avec des sacs en toile de jute
 - ¼ du poids avec des citrons en plastique
 - ¼ du poids avec des blocs en bois